

LIAlISON

Plan de Cuques

Mai 2008

Numéro 153

Fête du Sport

Venez participer à de nombreuses disciplines sportives, le samedi 7 juin 2008, au Parc du Bocage, à l'occasion de la Fête du Sport. C'est le moment de partager ces efforts toutes générations confondues !

Prévention Canicule

En prévision de l'été 2008 et dans le cas où " le plan canicule " serait déclenché sur ordre du Préfet, nous conseillons aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées, de se faire recenser.

Notre but est de pouvoir les contacter régulièrement, pour connaître éventuellement leurs besoins et s'assurer de leur bien-être.

Nous vous invitons à remplir le questionnaire mis à disposition au CCAS de Plan de Cuques.

Pour tout renseignement complémentaire :
CCAS - Allée Plein Sud - Plan de Cuques
04 91 10 42 00

Restaurant Scolaire

Le CCAS vous informe que les demandes de gratuité ou demi-gratuité du restaurant scolaire de Plan de Cuques, pour l'année scolaire 2008/2009 doivent être effectuées avant le 13 Juin 2008. Notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale vous recevra sur rendez-vous le mardi après-midi, le jeudi et le vendredi matin.

Pour tout renseignement, le CCAS se tient à votre disposition au 04 91 10 42 00

HONNORE à Miremont

Du 23 mai au 1er juin prochain, l'Espace Miremont accueille Vincent HONNORE, peintre que l'on ne présente plus sur la Commune.

A cette occasion, l'artiste vous présentera plus de 80 tableaux dans une palette riche en couleurs et dans un style bien personnel.

C'est le peintre lui-même qui vous recevra et qui pourra ainsi vous expliquer son œuvre.

A voir : une exposition originale et agréable à découvrir !

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : de 14h30 à 18h

Les samedi et dimanche : de 10h à 12h et de 14h à 18h30.

Centre de Loisirs et Espace Jeunes

Vous avez inscrit votre enfant au centre de loisirs ou à l'espace jeunes de la MJC et habitez sur Plan de Cuques, le CCAS instruit les demandes d'aide avant le 13 juin 2008.

Pour ce faire, nous vous prions de prendre rendez-vous avec notre Conseillère en Economie Sociale et Familiale afin d'élaborer le dossier.

Pour tout renseignement, le CCAS se tient à votre disposition au 04 91 10 42 00

Prochaine parution : Lundi 2 Juin 2008

En Mai ... En Mai ... En Mai ... En Mai ... En Mai ... En Mai ... En Mai ...

Allô Monsieur le Maire

Après une période d'absence, l'opération mensuelle " Allô Monsieur le Maire " reprend son activité, en ce joli mois de mai. En effet, Monsieur Jean-Pierre Bertrand recevra vos appels et répondra à vos questions le Mardi 13 mai 2008 de 9h à 12h.

Contact : 04 91 10 40 43

Les défibrillateurs sur la Commune de Plan de Cuques

Procédure d'utilisation des appareils

La procédure d'utilisation des Défibrillateur Automatisé Externe est mise en oeuvre devant toute personne qui brutalement ne répond plus aux stimulations et ne présente pas (ou avec doute) une respiration.

A. S'assurer qu'il n'existe pas de danger particulier à l'approche de la victime

B. Demander de l'aide.

C. Prévenir ou faire prévenir immédiatement les services médicaux d'urgence SAMU centre 15 ou 112.

D. Se munir ou demander un défibrillateur (DAE).

E. Dans l'attente du défibrillateur, commencer les manoeuvres de réanimation si elles sont connues. Dans le cas contraire, essayer au moins de réaliser des compressions de 4 à 5 cm au centre de la poitrine de la victime, à une fréquence de 100 par min.

F. Mettre en fonction le défibrillateur (bouton vert).

G. Respecter ses recommandations.

H. Coller les électrodes sur la poitrine nue de la victime à l'emplacement indiqué sur les schémas. Seules les électrodes qui sont dans les appareils doivent être utilisées.

I. Respecter les consignes de l'appareil :

a. s'écarter de la victime quand l'appareil le demande,

b. appuyer sur le bouton rouge clignotant sans toucher la victime quand l'appareil le demande.

J. Réaliser les manoeuvres de réanimation à l'invite de l'appareil tant que la victime ne répond pas aux stimulations et ne présente pas (ou avec doute) de respiration.

K. Ne jamais déconnecter le défibrillateur de la victime tant que les secours ne sont pas arrivés et ne le demandent pas.

L. Renseigner le formulaire d'utilisation du DAE après chaque utilisation.

Rappels des Sites DSA :

Au Complexe Sportif des Ambrosis
A la Belle Epoque
Au Bocage
Au Clocheton
A l'Hôtel de Ville

Journée de Recrutement

La Ville de Plan de Cuques et son Bureau Municipal de l'Emploi, en partenariat avec ERGOS INTERIM (Agence d'Intérim pour l'emploi) organisent une journée de recrutement concernant des postes dans les domaines de la vente, la bureautique, la manutention, le bâtiment....

Le Mercredi 21 Mai 2008
De 9h à 12h et de 14h à 17h

Au Bureau Municipal de l'Emploi /
Point Jeunes

Allée Plein Sud - Bât A1
04 91 68 61 11

AVOIR PLUS DE 18 ANS ET CV
OBLIGATOIRE (AVEC PHOTO)

Les naissances dans Vival

Nous invitons les futurs parents de cette nouvelle année 2008 à ne pas oublier, lors de la déclaration de leur nouveau né, de donner leur accord pour la publication de la naissance de leur tout petit dans le VIVAL, à l'Etat Civil. Ainsi, les Plan de Cuquois pourront lire votre bonheur comme c'était le cas jusqu'alors. Nous vous remercions par avance de votre participation à la vie communale.



Liaison
Lettre
Mensuelle
d'Informations
de la Ville de
Plan-de-Cuques
N°153 / Mai 2008
Gratuit

ISSN 1265-9967

Dépôt légal : 20.09.2002

Tirage à 5.000 exemplaires

Mairie : 28, av. Frédéric Chevillon

BP 46 - 13712 Plan-de-Cuques Cedex

& : 04.91.10.40.40 / mairie@plandecuques.fr

Éditée par la Ville de Plan-de-Cuques - Service Communication

Directeur de la publication M. le Maire, Jean-Pierre BERTRAND

Réalisation Elodie DHENRI / Graphisme Laurent ROTOLONI / Impression Sud Grafic